



Commune de Bourg-en-Lavaux

AVIS D'ENQUETE

District : LAVAUX-ORON

Conformément aux dispositions de l'art. 13 de la Loi sur les routes (LRou), du 10 décembre 1991, et de l'art. 20 de la Loi sur le Registre foncier (LRF), du 9 octobre 2012, la Municipalité de la Commune de Bourg-en-Lavaux soumet à l'enquête publique :

du 19 octobre au 18 novembre 2019

- **la décastration d'une surface de 48 m², qui passe de la parcelle 334, propriété de la Commune de Bourg-en-Lavaux au domaine public communal DP 1729;**
- **la cadastration de surfaces de 43 m² et 89 m², qui passent respectivement du domaine public communal DP 1729 aux parcelles 337 et 10132, propriétés de la Commune de Bourg-en-Lavaux;**
- **la radiation de la servitude de passage public à pied et pour tous véhicules ID 2001/5788, grevant la parcelle 316, propriété de la Commune de Bourg-en-Lavaux.**

Le dossier est déposé au Service de l'urbanisme pour la durée de l'enquête publique, où il peut être consulté pendant les horaires d'ouverture des bureaux.

Les éventuelles observations ou oppositions, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité, route de Lausanne 2, case postale 112, 1096 Cully, ceci durant le délai d'enquête.

L'avis d'enquête est publié dans la Feuille des Avis Officiels du vendredi 18 octobre 2019 et dans Le Courrier de Lavaux-Oron du jeudi 16 octobre 2019.

La Municipalité

Cully, le 11 octobre 2019.